



Volume 15, numéro 4

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

P. 2, 3 ET 4

RÉSULTATS : SONDAGE DE SATISFACTION DES SERVICES MUNICIPAUX

P. 8

MINIBUS RELIANT LE CENTRE-VILLE À LA SAMARITAINE

P. 8

STAGES POUR ÉTUDIANTS À CHÂTEL

P. 10

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!

ENSEMBLE, NOUS AVONS OBTENU NOTRE 5^e FLEURON!



Détails à la page 5



Joyeuses Fêtes!

Merry Christmas!

En cette période de réjouissances porteuse de si belles traditions,
que vous souhaiter de mieux que la santé, la prospérité et beaucoup d'amour!

Souriez, rêvez, donnez, partagez et faites des vœux!

Les membres du conseil et les employés de la Ville de Mont-Tremblant unissent
leur voix à la mienne pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017!

*At this joyful time of year, filled with colour and tradition, what more can I wish you
than health, prosperity and much love! Smile, dream, give, share, and make wishes!*

*The Ville de Mont-Tremblant city councillors and employees join me
in wishing you a wonderful, happy, new year: 2017!*

Luc Brisebois
Maire/Mayor



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT POUR L'ANNÉE 2016

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget.

C'est pourquoi, je vous présente dans le cadre de l'exercice des compétences du conseil d'agglomération, les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015, les rapports des vérificateurs sur ces états financiers, le programme triennal d'immobilisations réalisées en 2015, les indications préliminaires sur les résultats anticipés de l'exercice 2016 et certains projets réalisés cette année ainsi que les orientations générales du budget de l'année 2017.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans le présent rapport les rémunérations et les allocations de dépenses des membres du conseil d'agglomération et de la ville pour l'année 2016 :

AGGLOMÉRATION

Salaire et allocation de dépenses du maire

36 627 \$ 44 425 \$

Salaire et allocation de dépenses du maire suppléant

13 607 \$ 16 503 \$

Salaire et allocation de dépenses de chacun des membres des conseils

12 370 \$ 15 002 \$

VILLE

Le maire ou le représentant de la Ville reçoit une rémunération par séance de 256,16 \$ du Conseil des maires de la MRC des Laurentides. De plus, le maire reçoit une rémunération annuelle de 3 045 \$ en tant que membre du comité exécutif de la MRC des Laurentides.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Les vérificateurs, dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de la Ville de Mont-Tremblant.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2017

Nous sommes présentement en pleine période de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2017. Il est difficile à ce stade-ci de fournir beaucoup de précisions. Vous comprendrez que les discussions et les décisions sont à venir avec les membres du conseil. Tous les services de la Ville ont été instruits de présenter des prévisions budgétaires à croissance zéro. Nous chercherons, pour le budget 2017, à obtenir un budget similaire à celui de 2016, en tenant compte évidemment de la croissance de la ville au chapitre de la construction résidentielle, commerciale et industrielle. Nous poursuivrons également nos efforts pour réaliser les activités prévues au Plan d'affaires intégré et la poursuite des deux plans particuliers d'urbanisme (PPU).

Naturellement, le Conseil poursuivra l'amélioration de son réseau routier en 2017.

Lors de l'adoption du budget, je serai en mesure de vous donner des précisions sur les principaux projets que la Ville réalisera en 2017.

LISTE DES CONTRATS

Avec le présent rapport, je dépose la liste de tous les contrats du conseil d'agglomération et du conseil municipal comportant une dépense de plus de 25 000 \$ au cours de l'exercice 2016 et la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du même exercice avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

ADOPTION DES BUDGETS

Le budget de l'année 2017 et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 seront adoptés lors des séances extraordinaires des conseils d'agglomération et municipal le **lundi 12 décembre 2016 à 19 h**.

Tous les détails concernant ces budgets seront mis à la disposition du public.

Luc Brisebois, maire
Le 14 novembre 2016



CONSEIL MUNICIPAL



Kevin Ratcliffe
District n° 1



Pascal De Bellefeuille
District n° 2



Thérèse Barrette
District n° 3



Vincent Perreault
District n° 4



François Marcoux
District n° 5



Sylvie Vaillancourt
District n° 6



Pierre Labonté
District n° 7



Roxanne Lacasse
District n° 8

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible au villedemont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques

France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Révision linguistique

Suzie Pellerin

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie Léonard

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada

Photos
Ville de Mont-Tremblant
Impression
Imprimerie Léonard
Distribution
Postes Canada

Renseignements

Adjointe communications et relations publiques

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Téléphone : 819-681-6405

Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

info@villedemont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Tirage : 5 600 copies



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et EcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

États financiers de l'exercice 2015

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Revenus	
Fonctionnement	18 275 660 \$
Investissement	24 991 \$
	<u>18 300 651 \$</u>

Charges	<u>16 428 413 \$</u>
----------------	----------------------

Excédent (déficit) de l'exercice	<u><u>1 872 238 \$</u></u>
---	----------------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ

Excédent (déficit) de l'exercice	1 872 238 \$
Moins : revenus d'investissement	<u>(24 991) \$</u>

**Excédent (déficit) de fonctionnement
de l'exercice avant conciliation
à des fins fiscales**
1 847 247 \$

Conciliation à des fins fiscales

- Produit de cession sur immobilisations	64 862 \$
- Réduction de valeur sur placements à long terme	35 439 \$
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
- Remboursement de la dette à long terme	(753 149) \$
- Affectations	<u>641 046 \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u><u>1 835 445 \$</u></u>
---	----------------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ

Revenus d'investissement	24 991 \$
---------------------------------	-----------

Conciliation à des fins fiscales

- Acquisition d'immobilisations	(1 657 616) \$
- Acquisition de placements à long terme	- \$
- Financement à long terme des activités d'investissement	- \$
- Affectations	<u>898 419 \$</u>

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	<u><u>(734 206) \$</u></u>
--	----------------------------

- Acquisition d'abribus et de monnayeurs pour le transport en commun
- Acquisition d'un camion 6 roues et de deux véhicules de service pour le Service des travaux publics, d'un camion-citerne et d'un véhicule pour le Service de sécurité incendie et de véhicules de police
- Réfection d'un tronçon de la rue de Saint-Jovite entre le pont de la rivière du Diable et de la rue Demontigny
- Reconstruction du toit de l'abri de la Place de la Gare
- Remplacement des déshumidificateurs à l'aréna
- Aménagement de traverses de piétons en pavé uni sur la rue de Saint-Jovite
- Mise à niveau de la signalisation des limites de vitesse pour l'ensemble du territoire
- Aménagement paysager du carrefour giratoire de la route 117 et de la rue Vaillancourt

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS
ANTICIPÉS DE L'EXERCICE 2016

Nous anticipons un surplus pour l'année 2016 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions. Les projets réalisés en 2016, sont notamment :

- Acquisition d'une génératrice pour l'hôtel de ville (mesures d'urgence)
- Reconstruction du barrage du lac Tremblant
- Remplacement du revêtement de plancher de la salle Alphonse-Desjardins (céramique)
- Mise en place d'éclairage et d'une clôture au parc du Voyageur
- Ajout de décorations d'hiver
- Installation d'un afficheur de vitesse sur lampadaire : rue Labelle, boulevard du Docteur-Gervais et chemin du Village
- Acquisition de coussins de levage, de cylindres d'air respirable et de boyaux d'incendie pour le Service de sécurité incendie
- Adoption d'un nouveau plan d'action stratégique en culture (2017-2019)

CONSEIL MUNICIPALPROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
RÉALISÉES EN 2015

Au cours de l'année 2015, la Ville de Mont-Tremblant a comptabilisé dans ses livres pour un montant de 4 699 665 \$ d'infrastructures réalisées par des promoteurs et a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 9 979 608 \$, notamment :

- Poursuite et fin de la construction du Complexe aquatique Mont-Tremblant (CAMT)
- Prolongement du trottoir au pont des Chutes sur le chemin du Village
- Pavage de rues : croissants Gérard-Côté et du Roselin, chemins du Bouton-d'Or, des Castors, du

CONSEIL MUNICIPAL

États financiers de l'exercice 2015

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Revenus	
Fonctionnement	20 424 263 \$
Investissement	4 997 114 \$
	<u>25 421 377 \$</u>

Charges	<u>16 751 795 \$</u>
----------------	----------------------

Excédent (déficit) de l'exercice	<u><u>8 669 582 \$</u></u>
---	----------------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ

Excédent (déficit) de l'exercice	8 669 582 \$
Moins : revenus d'investissement	<u>(4 997 114) \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3 672 468 \$
--	--------------

Conciliation à des fins fiscales

- Produit de cession sur immobilisations	82 685 \$
- Propriétés destinées à la revente	- \$
- Réduction de valeur sur placements à long terme	40 024 \$
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	121 144 \$
- Remboursement de la dette à long terme	(1 223 086) \$
- Affectations	<u>280 741 \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<u><u>2 973 976 \$</u></u>
---	----------------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ

Revenus d'investissement	4 997 114 \$
---------------------------------	--------------

Conciliation à des fins fiscales

- Acquisition d'immobilisations	(14 679 273) \$
- Propriétés destinées à la revente	(2 271) \$
- Acquisition de placements à long terme	- \$
- Financement à long terme des activités d'investissement	13 194 856 \$
- Affectations	<u>1 624 504 \$</u>

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	<u><u>5 134 930 \$</u></u>
--	----------------------------

Lac-Duhamel, du Tour-du-Lac, de l'Horizon et des Ancêtres, rues Viau, de l'Estacade, du Sommet, Faubourg, Savane, Dicaire, Falaise, des Marguerites, rang des Vents, etc.

- Démolition du bâtiment, situé au 901, rue de Saint-Jovite en préparation à l'aménagement de l'Espace public
- Acquisition du terrain du parc Halte du Quai et de quais permettant l'amarrage de dix bateaux au lac Tremblant

CONSEIL D'AGGLOMÉRATIONPROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
RÉALISÉES EN 2015

Au cours de l'année 2015, la Ville de Mont-Tremblant a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 1 657 616 \$, notamment :

- Acquisition de dix cylindres à air respirable et de boyaux d'incendie



AUTRES PROJETS RÉALISÉS EN 2015

- Adoption de la Politique d'accueil des nouveaux résidents
- Présentation de dix expositions d'artistes et d'artisans professionnels à la salle Alphonse-Desjardins
- Quatrième saison de spectacles professionnels présentés à l'église du Village par Première Scène Mont-Tremblant
- 10^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Achat et distribution de composteurs domestiques et de récupérateurs d'eau de pluie
- Gratuité de l'accès au parc national du Mont-Tremblant pour les résidents ayant leur carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*
- Soutien technique à plus de 130 événements culturels, sportifs, caritatifs et communautaires
- Étude d'accessibilité au Domaine Saint-Bernard
- Création du Développement économique Mont-Tremblant (DEM) et mise en place de six chantiers
- Programme Week-end vente-débaras

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS ANTICIPÉS DE L'EXERCICE 2016

Nous anticipons un surplus pour l'année 2016 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions et aux droits de mutation. Les projets réalisés en 2016, sont notamment :

Administration

- Renouvellement de l'entente IRONMAN pour cinq ans
- Mise à niveau de Plein Air Mont-Tremblant

Communications et relations publiques

- Deuxième édition de la rencontre amicale avec les nouveaux résidents, les membres du conseil et l'équipe de gestion

Culture

- Présentation de 10 expositions d'artistes et d'artisans professionnels à la salle Alphonse-Desjardins
- Legs de la murale Univers des oiseaux la volière de Mont-Tremblant par Loto-Québec et l'artiste René Derouin
- Réalisation de projets culturels avec participation citoyenne : Impressions Mont-Tremblant (photographies) et Mon tremplin Mont-Tremblant (arts de la scène)
- Cinquième saison de spectacles professionnels présentés à l'église du Village par Première Scène Mont-Tremblant
- Réalisation de deux projets en patrimoine Les voies de notre histoire (guide pédagogique et informatif) et circuit patrimonial autoguidé avec l'application *BaladoDécouverte*

- Activités soulignant le 10^e anniversaire de la bibliothèque Samuel-Ouimet

Environnement

- 11^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Achat et distribution de composteurs domestiques, de récupérateurs d'eau de pluie et de douches à débit réduit (subventionnés)
- Acquisition d'un véhicule électrique
- Installation d'une borne de recharge rapide pour les voitures électriques au parc de la Paix
- Début d'une étude sur la restauration du lac Maskinongé
- Programme Bébéclo - couches lavables
- Troisième édition de la *Journée d'essais de voitures hybrides et électriques* par le comité organisateur d'événements en environnement (COE)

Loisirs

- Organisation de la Fête nationale du Québec et du Noël Magique
- Soutien technique à plus de 130 événements culturels, sportifs, caritatifs et communautaires
- Soutien financier et technique à une trentaine d'organismes culturels, sportifs et de loisirs par l'intermédiaire du Programme de soutien aux organismes du milieu
- Première année d'opération du Complexe aquatique Mont-Tremblant (CAMT)
- Refonte du camp de jour

Travaux publics

- Construction du tunnel sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord sous la montée Ryan
- Mise en place du parc récréatif de vélos (piste modulaire et piste à vagues)
- Réfection de rues pour 1,7M\$: rues Barbe, Dubois, Estelle, Lavigne, Sigouin, des Marguerites, de la Montagne, chemins Jean-Robert, Léo-Bouvette, de la Paix, du Raccourci, Tour-du-Lac, de la Chapelle, Desmarais, place Kavanagh, côte Commandant, etc.
- Prolongement du trottoir sur le boulevard du Docteur-Gervais (entre les rues Vaillancourt et Brown)
- Renforcement de la structure du plancher et peinture du toit de la salle de spectacle (église du Village)
- Installation d'une barrière et d'une caméra à la rampe de mise à l'eau du lac Mercier
- Plans et devis de l'Espace public
- Réfection de la surface sur le pont Latreille
- Aménagement de la piste La Cachée
- Installation de six bornes d'entretien de vélos sur le réseau cyclable (Biciborne)
- Aménagement d'une bande cyclable sur le chemin de Brébeuf
- Plantation d'arbres dans le cadre du programme *un enfant, un arbre*

Urbanisme

- Acquisition de terrains pour la réalisation de l'Espace public, dont le Rachel-Béry
- Acquisition de terrains dans le pôle Le Village
- Révision de l'affichage temporaire pour les commerçants, les agents d'immeuble et les développeurs (sensibilisation et visite terrain)
- Programme Week-end vente-débaras

CONCLUSION

Je remercie les membres du conseil municipal, les gestionnaires et les employés pour leur travail, ainsi que leur rigueur à bien servir nos citoyens tout en ayant à l'esprit l'atteinte des objectifs de notre organisation.

Soyez assurés que nous continuerons à offrir un milieu de vie de qualité pour le bien-être de nos citoyens, à protéger l'environnement et à assurer le suivi de nos règlements, de nos plans directeurs et de nos politiques.

Je remercie les résidents de Mont-Tremblant pour leur implication citoyenne lors d'événements se déroulant sur le territoire. Vous nous faites honneur avec votre accueil chaleureux et authentique.

Je profite également de l'occasion pour souligner l'excellent travail des bénévoles qui siègent aux divers comités et commissions de la Ville. C'est une participation citoyenne importante au sein de la Ville de Mont-Tremblant.

Luc Brisebois, maire

VIE MUNICIPALE

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

Les travaux d'aménagement du tunnel sous la montée Ryan sont terminés. La Ville de Mont-Tremblant remercie les citoyens, villégiateurs et visiteurs pour leur compréhension lors des travaux. Les usagers du parc linéaire Le P'tit Train du Nord peuvent donc désormais circuler en toute sécurité lorsqu'ils croisent cette artère. L'inauguration officielle se tiendra au printemps 2017.



ENSEMBLE, NOUS AVONS OBTENU NOTRE 5^e FLEURON!

Les résidents, les commerçants, les milieux institutionnels et la municipalité viennent d'obtenir leur 5^e Fleuron et la Ville devient la 4^e municipalité du Québec à le mériter!

« Nous avons obtenu ce 5^e Fleuron grâce à l'engagement et à la créativité des résidents, des commerçants et des milieux institutionnels. Leurs efforts ont augmenté le pointage considérablement ce qui a permis à notre communauté d'obtenir cette reconnaissance qui est très rare, soit les 5 Fleurons, et qui se traduit par un embellissement horticole spectaculaire. FÉLICITATIONS et MERCI de rendre notre ville plus verte et fleurie! », s'est exprimé fièrement le maire Luc Brisebois.

Lors de leur passage le 18 août dernier, les classificateurs des Fleurons du Québec ont visité 60 % du territoire de Mont-Tremblant et ont évalué cinq domaines selon les critères suivants : la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticols et l'état visuel du paysage municipal.

Notes obtenues	2007	2010	2013	2016
Efforts de la municipalité	81 %	84 %	85 %	90 %
Efforts des résidents	50 %	50 %	57 %	73 %
Efforts des institutions	50 %	50 %	57 %	73 %
Efforts des industries et des commerces	48 %	48 %	64 %	76 %
Initiatives communautaires et développement durable de la Ville de Mont-Tremblant	85 %	95 %	95 %	100 %
Nombre de Fleurons	3	4	4	5

COMMENTAIRES DES CLASSIFICATEURS

Domaine municipal

« Les entrées à l'entité municipale sont imposantes et tous les types de végétaux sont présents. Leur entretien est excellent. Les parcs principaux sont importants et possèdent des missions différentes. L'entretien des parcs est excellent et tous les types de végétaux sont présents. Les parcs de voisinage sont tout à fait remarquables et à la fine pointe de la tendance actuelle qui associe celle de l'aire de jeux au jardin de détente. Beaucoup d'efforts et d'investissement ont été consacrés à la mise en valeur des voies publiques de Mont-Tremblant. De nombreux arbres, des massifs d'arbustes et de vivaces ainsi qu'un bon nombre de paniers et de bacs



De gauche à droite, Jean-Benoît Crosnier, responsable parcs et immeubles de la Ville de Mont-Tremblant, Roxanne Lacasse, conseillère municipale, Gaston Arcand, président de la Corporation des Fleurons du Québec, Luc Brisebois, maire, et Pascal De Bellefeuille, conseiller municipal.

fleuris sont présents. Le tout est bien réparti dans le réseau urbain. Les aménagements à proximité du Complexe aquatique et des aires de stationnement sont remarquables. L'œuvre d'art près de l'entrée va sûrement en faire sourire plusieurs. »

Domaine institutionnel

« Les lieux de culte sur le territoire offrent aux paroissiens et aux visiteurs des cadres paysagers intéressants. Les écoles sont nombreuses et plusieurs types de végétaux sont présents, sans pour autant y retrouver des ensembles paysagers, à l'exception faite de l'école l'Horizon dont les aménagements paysagers sont variés. Un véritable laboratoire pour les élèves en formation professionnelle!

Des aménagements paysagers remarquables sont recensés, comme celui de la Caisse Desjardins. »

Domaine résidentiel

« Les notes de ce secteur ont été pondérées afin de mieux représenter les particularités de ce domaine. C'est ce qui explique la croissance importante des notes allouées. »

Domaine industriel et commercial

« Les commerçants ont vraiment embelli leur commerce. Très peu d'entre eux tardent à joindre leurs efforts. Ce secteur contribue de belle façon au résultat obtenu. »

Domaine des initiatives communautaires et développement durable

« La municipalité obtient une note parfaite. Ce résultat démontre l'intérêt des élus et des officiers municipaux quant à l'amélioration du milieu de vie à Mont-Tremblant. »

COMPLEXE AQUATIQUE



Ville de MONT-TREMBLANT



Je suis en formation!

Une vague de plaisir pour toutes les générations!

122 GÉNÉREUX DONNEURS



Les donateurs sont Jasen Laing (gauche) et Patrick L'Heureux-Gagné (droite) entourés des bénévoles : Maryse Brissette, Laure Dupont, Ginette Grenier, Éléonore Rousseau, Denise Loïselle, du maire Luc Brisebois, Nicole Trudel, Lina Bigras, Diane Gagnon et Annick Prud'homme.

Ce sont 122 généreux donateurs qui ont participé à la collecte de sang du maire le jeudi 8 septembre au Complexe aquatique Mont-Tremblant.

« Je suis très heureux du nombre de citoyens qui se sont déplacés pour faire un don de sang. La population a répondu à notre invitation pour venir poser ce geste de solidarité, ce qui fera toute la différence dans la vie des receveurs », a témoigné le maire Luc Brisebois.

La Ville de Mont-Tremblant collabore avec Héma-Québec depuis plusieurs années en ce qui a trait à l'approvisionnement en sang des hôpitaux du Québec. Toute personne en santé âgée de 18 ans et plus peut faire un don de sang tous les 56 jours, soit six fois par année.



Ville de
MONT-TREMBLANT

AVIS À LA POPULATION

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Pour faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant, les citoyens sont invités à observer quelques consignes importantes.

ATTENTION À LA NEIGE POUSSÉE DANS LA RUE OU SUR LA PLACE PUBLIQUE

La Ville de Mont-Tremblant désire rappeler qu'en vertu du règlement (2011)-125 concernant les nuisances, il est interdit de pousser la neige provenant des entrées privées sur la voie publique, trottoir, terre-plein, rue ou toute place publique. Celle-ci peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons. De plus, elle retarde les opérations de déneigement effectuées par la Ville et augmente inutilement les coûts.

Lorsque vous engagez un entrepreneur en déneigement, assurez-vous qu'il respecte le règlement municipal. N'oubliez pas qu'il travaille sous votre responsabilité. En respectant les consignes précédentes, vous éviterez de recevoir les amendes prévues au règlement.

ATTENTION À L'EMPLACEMENT DE VOS BACS À DÉCHETS ET À RECYCLAGE

Nous demandons aux citoyens de ne rien laisser sur le passage des équipes de déneigement. Nous vous rappelons que vos bacs à déchets et à recyclage doivent être placés à un minimum de 30 centimètres (1 pied) à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs la veille d'une collecte. Ils doivent ensuite être replacés rapidement à un endroit discret sur votre propriété. En tout temps, vous devez vous assurer que vos bacs sont rangés de façon à ne pas constituer une nuisance à l'utilisation de la voie publique et des opérations de déneigement.



RAPPELS DE SAISON



BACS DE DÉCHETS ET DE RÉCUPÉRATION

Les bacs de déchets et de récupération doivent être mis en bordure de rue la veille de la collecte, être placés côte à côte avec un espace de 60 centimètres entre eux et avoir les poignées et les roues qui pointent vers la maison afin que rien ne bloque l'accès au bras électronique. N'oubliez pas de déneiger et de déglacer le dessus et le côté de vos bacs de façon à les rendre facilement accessibles et visibles. Si vous prévoyez vous absenter, demandez à un ami ou à un voisin de s'en occuper pour vous.



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. À l'issue de cette période, ils doivent être démontés et remisés. Les abris doivent être localisés sur l'aire de stationnement et situés à une distance minimale de 1 mètre de toute ligne de terrain. La superficie maximale autorisée pour un abri est de 30 mètres carrés. Les matériaux autorisés pour les abris d'auto temporaires sont le métal tubulaire démontable pour la charpente et les tissus de polyéthylène tissés et laminés pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente, être de couleur uniforme, sans taches et sans perforation. Seuls les abris de fabrication industrielle reconnue et certifiée sont autorisés.

STATIONNEMENT DE NUIT DANS LES RUES

À partir du 15 novembre de chaque année jusqu'au 1^{er} avril de l'année suivante, il est interdit de stationner un véhicule routier dans une rue du territoire de la Ville de Mont-Tremblant entre 2 h et 7 h. Cette réglementation municipale a pour but de permettre aux équipes de déneigement d'entretenir les voies publiques de manière rapide et efficace. Il est important de savoir que cette interdiction vaut également lorsqu'il ne neige pas. Une amende de 30 \$, frais en sus, est prévue en cas d'infraction.

PNEUS D'HIVER

Tous les véhicules routiers immatriculés au Québec doivent avoir des pneus accompagnés de ce pictogramme entre le 15 décembre et le 15 mars inclusivement. Ce dernier certifie que les pneus ont été conçus et testés pour l'hiver selon les normes de Transports Canada. Une amende minimale de 200 \$, frais en sus, est prévue en cas d'infraction. Dès que le mercure descend sous les 7°C, les pneus conçus pour la conduite hivernale sont plus efficaces que les pneus de type quatre saisons. La loi vous oblige à changer vos pneus dès que le degré d'usure atteint 2/322 de pouce.



TRAVAUX PUBLICS

10 ARBRES DE PLUS EN L'HONNEUR DE NOS ENFANTS!



De gauche à droite, les conseillers Pierre Labonté, Roxanne Lacasse et Pascal De Bellefeuille, Katia Dritschler, Mathieu Soumis et leur fille Emma Dritschler, le maire Luc Brisebois, Annie Loiseleur et sa fille Alice Forget, le responsable des parcs et immeubles de la Ville de Mont-Tremblant, Jean-Benoît Crosnier, Corali Léonard et la conseillère Thérèse Barrette, lors de la distribution des arbres.

Le jeudi 22 septembre, dix familles ont reçu un arbre en l'honneur de leur bébé dans le cadre du programme *un enfant, un arbre* et le maire Luc Brisebois a dévoilé le panneau d'identification des essences plantées au Jardin des Naissances.

Depuis la création du programme en 2009, 77 arbres ont été plantés sur le territoire, dont 60 sur la propriété des familles et 17 au parc le Jardin des Naissances situé sur la rue des Marguerites.

Un panneau d'identification comportant le nom des enfants qui verront grandir leur arbre au Jardin des Naissances a été installé à l'entrée du parc. Ce panneau identifie l'endroit où l'arbre de l'enfant a été planté.

Le programme *un enfant, un arbre* s'adresse aux citoyens de Mont-Tremblant qui sont parents biologiques ou adoptifs depuis le 1^{er} janvier 2009.

Ces derniers peuvent s'inscrire en tout temps en se procurant le formulaire d'inscription à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite, au Service des travaux publics situé au 60, chemin de Brébeuf ou au ville.mont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Citoyens. Pour tous renseignements, vous pouvez communiquer au 819-425-8614, poste 2610.



LA TRADITION D'ACCUEIL SE POURSUIT



Près de 30 nouveaux citoyens de Mont-Tremblant ont participé à la rencontre amicale en compagnie des membres du conseil et de l'équipe de direction de la Ville, le jeudi 29 septembre à l'hôtel de ville.

« Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous rencontrer, ça fait partie de notre ADN, celui d'avoir une tradition d'accueil et d'hospitalité. Comme vous le constatez, Mont-Tremblant est une formidable terre d'accueil. Autant les jeunes, les familles, les aînés, les sportifs que les contemplatifs pourront s'y plaire », a mentionné le maire Luc Brisebois lors de cette rencontre.

Il a poursuivi en soulignant que « nous en sommes à la deuxième édition de cette rencontre amicale et nous voulons que cela devienne une tradition. Mais avant tout, nous désirons rendre un visage

plus humain sur notre organisation qu'est la Ville de Mont-Tremblant ».

La prochaine rencontre amicale pour les nouveaux résidents aura lieu en 2017, la date reste à confirmer. Rappelons que cette initiative fait partie de la Politique d'accueil des nouveaux résidents, adoptée par le conseil municipal en mars 2015 et qui a pour but de faciliter l'intégration des nouveaux citoyens de Mont-Tremblant.

Pour tous renseignements concernant cette politique, visitez le villede-mont-tremblant.qc.ca sous les onglets Ville de Mont-Tremblant / S'établir à Mont-Tremblant / Nouveaux résidents ou communiquez avec le Service des communications et des relations publiques au 819-681-6405.

DÉCOREZ SÉCURITAIREMENT DURANT LES FÊTES

Le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant demande aux citoyens d'adopter des comportements sécuritaires avec les décorations durant les fêtes afin d'éviter de s'exposer inutilement aux dangers du feu.

LE SAPIN...

... artificiel est préférable, il s'enflamme moins facilement.

... naturel est votre choix? Alors il faut le choisir fraîchement coupé avec les aiguilles bien vertes et l'arroser fréquemment.

... doit être éloigné des endroits passants, des sorties et à plus d'un mètre de toute source de chaleur, de flammes ou de chandelles.

LES DÉCORATIONS À L'EXTÉRIEUR...

... doivent être branchées à une prise disposant d'un disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, faites appel à un maître électricien).

... doivent être vérifiées chaque année pour s'assurer qu'elles sont en bon état.

... ne doivent pas être disposées sur un cordon électrique ou sur un jeu de lumière.

Les décorations d'un foyer ou du manteau de la cheminée : elles sont à éviter.

PENSE-BÊTE

- Fournissez des piles avec un cadeau qui en nécessite, afin d'éviter de retirer la pile de l'avertisseur de fumée.
- Assurez-vous que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparez un plan d'évacuation et un exercice d'évacuation. Faites-en un jeu avec les enfants!

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de sécurité incendie
819-425-8614, poste 2804



LES USAGERS SONDÉS

Ce sont 126 usagers du Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) qui ont répondu au sondage réalisé par la Ville concernant la satisfaction de ce service et une note de 89 % a été décernée pour les quinze critères évalués.

La propreté de l'autobus, l'emplacement des arrêts, les circuits des autobus, la courtoisie et la conduite des chauffeurs, le respect de l'horaire, le confort, la propreté et la présentation des autobus obtiennent une note de plus de 90 %. Quant aux autres critères, soit la facilité d'utilisation et l'efficacité des boîtes de perception, la grille horaire, les points de vente des produits (si nombre suffisant), la tarification des produits, l'emplacement et la propreté des abribus, ils obtiennent des notes se situant entre 82 et 89 %.

Les usagers aimeraient, selon leurs commentaires, que chaque arrêt soit muni d'un abribus, qu'il y ait plus de points de vente des produits, que la grille horaire soit plus facile à décoder et que la ligne B soit disponible à l'année.

PROFIL DES USAGERS

Les usagers proviennent à 86 % du territoire de la Ville de Mont-Tremblant, les plus grands utilisateurs sont âgés de 18 à 34 ans (32 %), suivi des 35 à 50 ans (25 %) et des 51 à 65 ans (24 %). Les utilisateurs sont autant des femmes que des hommes et 65 % d'entre eux prennent le transport en commun parce qu'ils n'ont pas de véhicule. Pour ceux qui ont un véhicule, ils l'utilisent pour une question d'économie (33 %) et pour éviter le stationnement (25 %). Le transport en commun est utilisé à 40 % par les usagers pour se rendre au travail et à 32 % pour les loisirs.

La fréquence d'utilisation durant l'année est répartie équitablement entre les douze mois. Quant à la moyenne d'utilisation par semaine, 34 % des répondants l'utilisent entre cinq et dix fois par semaine et 29 % plus de dix fois par semaine. La carte 30 jours (tarif citoyen) est le produit privilégié des usagers à 40 %, suivi du paiement par passage à 33 %. De plus, 61 % des répondants savaient que la carte 30 jours est déductible d'impôt.

BRAVO AUX GAGNANTS!

Les répondants pouvaient inscrire leurs coordonnées pour être éligibles au tirage d'une carte 30 jours ou deux cartes de dix passages.

Les heureux gagnants sont : Marie-Claude Lalonde, Franck Elziere, Mélissa Cléroux, Fabienne Parente et Louis-Philippe Beauregard!

De plus, sous l'initiative du personnel de la bibliothèque Samuel-Ouimet, ceux qui répondaient au sondage sur place couraient la chance de gagner la bande dessinée *Le CosmoSchtroumpf*, le gagnant est Gilles Morin!

La Ville de Mont-Tremblant remercie tous ceux qui ont répondu au sondage et félicite les gagnants!



LE SONDAGE SUR LES SERVICES MUNICIPAUX : TAUX DE SATISFACTION ÉLEVÉ

Un haut taux de satisfaction se dégage du récent sondage effectué auprès des citoyens qui devaient évaluer les services municipaux. Une note de 8 sur 10 a été décernée pour l'ensemble des services qu'ils reçoivent. C'est ce que dévoile le sondage réalisé entre le 22 août et le 5 septembre 2016 par le Bureau des intervieweurs professionnels (BIP).

Les résidents sont d'avis que l'offre d'un environnement sécuritaire est l'une des grandes forces de la Ville de Mont-Tremblant, en effet 94 % ont précisé qu'ils étaient en sécurité dans leur milieu de vie.

Le Complexe aquatique est vraiment apprécié, en effet le sondage révèle que 50 % des citoyens l'ont fréquenté durant la dernière année et que 94 % se disent très ou assez satisfaits!

Les services de pompier, des bibliothèques et du Complexe aquatique, la présence des espaces verts et des parcs, ainsi que l'offre culturelle, arrivent en tête de liste dans les meilleurs scores de satisfaction. Dans le deuxième peloton se trouvent les services suivants : sports et loisirs, transport en commun, protection de l'environnement, enlèvement des ordures, déneigement et police. En contrepartie, les répondants souhaitent l'amélioration de l'entretien des rues et des trottoirs.

Le maire de la Ville de Mont-Tremblant, Luc Brisebois, se dit encouragé par les résultats du

sondage : « C'est certain que nous sommes contents de voir que le taux de satisfaction est très élevé dans l'ensemble des services municipaux. Cependant, nos citoyens nous demandent de faire un effort pour l'entretien des rues et des trottoirs. Nous sommes d'accord avec eux car cette année, le Conseil a consenti un effort supplémentaire et l'exercice se répètera en 2017 ».

Si la Ville compare ses résultats actuels au dernier sondage effectué en 2008, on remarque que les citoyens sont plus satisfaits aujourd'hui pour l'offre des sports et loisirs, la protection de l'environnement, la présence d'espaces verts et de parcs, ainsi que l'enlèvement des ordures. C'est l'entretien des rues et des trottoirs qui a connu une légère baisse de satisfaction par rapport à 2008.

Le site Internet arrive en tête comme moyen de communication utilisé par les citoyens pour s'informer. Le journal du citoyen *l'Info Mont-Tremblant* et les dépliants arrivent au second rang dans les préférences, mais sont en régression par rapport au passé. Finalement, ce sont les médias sociaux qui prennent le relais selon les caractéristiques sociologiques des répondants.

Enfin, le sondage nous apprend que les citoyens de la Ville de Mont-Tremblant sont satisfaits à 85 % des décisions du conseil, un pourcentage élevé comparativement aux autres niveaux de gouvernement qui se situe généralement en deçà de 60 %.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE?

L'année 2017 sera une année d'élection municipale, mais il faut être inscrit sur la liste électorale du Directeur général des élections (DGEQ) afin de pouvoir exercer son droit de vote!

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, il est possible de communiquer avec le centre de renseignements sans frais au 1 888 353-2846 ou d'utiliser l'application en ligne du DGEQ à l'adresse suivante : www.electionsquebec.qc.ca

POUR VOUS INSCRIRE OU METTRE VOTRE INSCRIPTION À JOUR :

Vous êtes domicilié à Mont-Tremblant, il faut communiquer avec le centre de renseignements sans frais au 1 888 353-2846 ou compléter le formulaire du DGEQ à l'adresse suivante : www.electionsquebec.qc.ca

Vous êtes propriétaire ou occupant non-domicilié à Mont-Tremblant, il faut communiquer avec le Service du greffe de la Ville de Mont-Tremblant au 819-425-8614, poste 2315 ou à l'adresse courriel suivante : greffe@villedemont-tremblant.qc.ca

Faites-vous entendre! Votre vote, votre voix!

TRAVAUX PUBLICS



MINIBUS RELIANT LE CENTRE-VILLE À LA SAMARITAINE Nouveautés 2017 : gratuit et ajout d'arrêts

LES MERCREDIS du 11 janvier au 20 décembre 2017

NOUVEAU TRAJET

Départ - La Samaritaine 120, chemin de Brébeuf	-	12 h 45	13 h 15	13 h 45	14 h 15	14 h 45
Rue de Saint-Jovite & rue Légaré	12 h 20	12 h 50	13 h 20	13 h 50	14 h 20	14 h 50
Rue Proulx & rue Anne-Désirée-Godin	12 h 23	12 h 53	13 h 23	13 h 53	14 h 23	14 h 53
Rue Vaillancourt & rue du Portail	12 h 25	12 h 55	13 h 25	13 h 55	14 h 25	14 h 55
Rue du Moulin & rue Latreille	12 h 27	12 h 57	13 h 27	13 h 57	14 h 27	14 h 57
Rue de Saint-Jovite & Presbytère (Église de Saint-Jovite)	12 h 30	13 h	13 h 30	14 h	14 h 30	15 h
Rue Léonard & allée des Cimes	12 h 32	13 h 02	13 h 32	14 h 02	14 h 32	15 h 02
Arrivée - La Samaritaine 120, chemin de Brébeuf	12 h 36	13 h 06	13 h 36	14 h 06	14 h 36	15 h 06

CALENDRIER 2017

	Mercredis				
Janvier	Fermé	11	18	25	
Février	1	8	15	22	
Mars	1	8	15	22	
Avril	5	12	19	26	
Mai	3	10	17	24	31
Juin	7	14	21	28	
Juillet	5	12	19	Fermé	
Août	Fermé	9	16	23	30
Septembre	6	13	20	27	
Octobre	4	11	18	25	
Novembre	1	8	15	22	29
Décembre	6	13	20	Fermé	

POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS
Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2609

La Samaritaine
819-429-5938



la Samaritaine
de Mont-Tremblant
centre d'entraide

URBANISME

ANTICIPEZ VOS TRAVAUX POUR AVRIL 2017

Vous avez un projet en tête pour le printemps 2017? Agrandissement, rénovation, construction, aménagement paysager? Pourquoi ne pas planifier dès maintenant vos travaux : matériaux, dimensions, couleurs, etc., et venir déposer le tout au Service de l'urbanisme.

Un inspecteur étudiera votre demande et vous accompagnera dans le cheminement de votre dossier, ainsi vous aurez votre permis en main lorsque vous serez prêt pour commencer les travaux.

COMMENT SAVOIR SI J'AI BESOIN D'UN PERMIS? SI OUI, QUELS DOCUMENTS DOIS-JE FOURNIR?

Il s'agit de téléphoner au Service de l'urbanisme au 819-425-8614, poste 2400 pour vous informer ou encore pour prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe.

De plus, les différents formulaires à remplir en fonction de votre type de projet sont disponibles sur le site Internet de la Ville, ainsi qu'un certain

nombre de dépliants, par exemple, sur les clôtures, piscines et quais où sont expliquées les différentes normes à respecter.

Dans tous les cas, le Service de l'urbanisme est là pour vous aider et vous accompagner dans la réalisation de votre projet.



VIE MUNICIPALE

LA VILLE SÉCURISE DES TERRAINS POUR L'AVENIR DU PÔLE LE VILLAGE



La Ville de Mont-Tremblant a acquis une dizaine de propriétés situées au cœur du pôle Le Village au coût de 4,5 M\$. L'objectif est de sécuriser des actifs immobiliers afin de s'assurer que les projets répondront aux critères fixés dans le plan particulier d'urbanisme (PPU) de ce pôle. Cette action découle du plan d'affaires intégré de développement touristique.

« Pour garantir l'avenir et le développement de ce pôle, il était essentiel d'acquérir ces terrains. Si quelqu'un d'autre avait mis la main sur ces derniers, ça aurait compromis l'atteinte de nos objectifs et freiné les interventions de ce programme particulier en urbanisme (PPU) », a commenté le maire M. Luc Brisebois et de rajouter : « Vous comprendrez que la plupart des terrains seront revendus à des promoteurs qui vont adhérer à ce plan. »

Les critères fixés du PPU de ce pôle sont basés sur sept interventions : offrir un milieu de vie dynamique pour les résidents (ramener des familles), renouveler l'offre commerciale qui sera complémentaire au centre-ville et au Centre de villégiature Tremblant, devenir un endroit privilégié pour accéder aux différents réseaux de sentiers, mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager, augmenter l'offre en stationnement et, enfin, installer une signalisation et une signalétique plus efficaces.

La transaction concerne l'ensemble des propriétés appartenant à l'Auberge La Porte Rouge. Les propriétaires de cette dernière continueront à exploiter leur entreprise jusqu'en 2018, afin de maintenir l'achalandage de ce pôle.

Le plan d'affaires intégré de développement touristique vise à bonifier, intégrer et diversifier de façon significative l'offre et les infrastructures touristiques à travers les cinq pôles (centre-ville, Domaine Saint-Bernard, parc national du Mont-Tremblant, Le Village et le Centre de villégiature Tremblant). Chacun ayant un caractère particulier et une vocation unique.

ENVIRONNEMENT

Ton amour et ta nourriture me TUENT!



La Ville de Mont-Tremblant réitère la campagne de sensibilisation *Ton amour et ta nourriture me tuent!* lancée en novembre 2015 pour que les citoyens, villégiateurs et visiteurs cessent le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie et comprennent les conséquences nuisibles de cette pratique.

« Plusieurs citoyens qui étaient dans l'ignorance à ce sujet ont été touchés par les impacts de cette pratique nocive autant pour les cerfs que pour les humains. Des témoignages montrent que la campagne a porté ses fruits, mais il y a encore du travail à faire et la collaboration de tous est importante », affirme le maire Luc Brisebois.

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaires jusqu'au 8 avril 2017

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert tous les jours fériés sauf durant la période des Fêtes.

L'écocentre sera donc **FERMÉ** les 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 2016 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2017.

L'entrée est située entre le garage municipal et la caserne de pompiers.

STAGES POUR ÉTUDIANTS À CHÂTEL

Crédit photo : JF Vuarand



Dans le cadre du *Programme d'échanges intermunicipalités* des associations Québec-France et France-Québec, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à deux étudiants tremblantois âgés de 18 à 29 ans.

Les étudiants tremblantois effectueront leur stage au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs à Châtel, alors que les étudiants châtellans travailleront au Service de la culture et des loisirs à Mont-Tremblant.

L'échange se fera entre les familles respectives qui devront offrir l'hébergement, c'est-à-dire que les stagiaires de Mont-Tremblant logeront chez les familles des stagiaires de Châtel et vice-versa.

Le Conseil municipal est heureux d'offrir, à nouveau cette année, les billets d'avion aller-retour pour les étudiants qui participeront au programme.

Pour être admissibles, les candidats doivent répondre à ces critères :

- Être résidents de Mont-Tremblant
- Être étudiants et âgés de 18 à 29 ans
- Être disponibles de 6 à 8 semaines, comprises entre la fin du mois de juin et la fin du mois d'août
- Faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le **17 février 2017** à l'adresse suivante :

Programme de stages à Châtel (France)
Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez communiquer avec Chantal Blanchette, responsable de la culture et des loisirs, au 819-425-8614, poste 6414.

Univers d'oiseaux, la volière de Mont-Tremblant DÉVOILÉE

La Ville de Mont-Tremblant remercie l'artiste René Derouin, Loto-Québec et l'organisme MU pour cette magnifique œuvre murale!

L'œuvre *Univers d'oiseaux, la volière de Mont-Tremblant* créée sur la rotonde de la bibliothèque Samuel-Ouimet a été inaugurée le 29 septembre, lors des Journées de la culture.

« Nous sommes heureux de recevoir ce legs qui souligne l'anniversaire d'un artiste de la région des Laurentides, reconnu internationalement, et qui a des racines chez nous », a souligné le maire Luc Brisebois lors de l'inauguration, avant de renchérir : « Aujourd'hui, nous ajoutons la magnifique volière qui s'inscrit dans notre parcours artistique déjà existant. C'est une acquisition majeure qui fera rayonner encore plus la culture à Mont-

Tremblant. »

« Loto-Québec maintient son soutien au milieu de la création. Nous voulons aussi que l'art soit accessible, près des gens », a mentionné pour sa part Simon Robert, directeur de la responsabilité sociétale à Loto-Québec.



Le maire, Luc Brisebois, l'artiste, René Derouin, la directrice générale artistique de MU, Elizabeth-Ann Doyle, et le directeur de la responsabilité sociétale à Loto-Québec, Simon Robert.

CIRCUIT PATRIMONIAL : VERSION ENRICHIE

Depuis 2014, le circuit patrimonial du Village permet de découvrir toute la richesse de l'histoire de ce pôle de la ville. Grâce à l'application *Baladodécouverte* pour téléphones intelligents et tablettes, il est maintenant possible d'avoir accès à une version enrichie du circuit. Que vous soyez à pied, en voiture ou à vélo, il est possible d'être guidé d'un point d'intérêt à l'autre grâce au GPS de son appareil. L'application permet également de faire une visite virtuelle du circuit, en tout temps et de tout lieu.

Le circuit auto-guidé comprend treize points d'intérêt qui correspondent aux treize panneaux du circuit physique. Pour chaque point d'intérêt, des contenus sous forme de textes accompagnés de photos et de capsules vidéo ou audio viennent s'ajouter à ceux des panneaux.



LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE

L'histoire de Mont-Tremblant est d'une richesse incroyable. Elle est malheureusement trop peu connue. De là est venue l'idée de la faire découvrir aux enfants en produisant un guide pédagogique à l'intention de leurs professeurs.

Cependant, la Ville a décidé de rendre accessible à tous ses citoyens cette publication, écrite dans une langue superbe et illustrée de magnifiques photos d'époque. C'est l'historienne Danielle Soucy qui a relevé ce défi avec brio.

Articulée autour de quatre grandes thématiques – la colonisation, l'éducation, la villégiature et le ski – et constituée de textes informatifs et d'activités pédagogiques, la publication est utilisée par les professeurs des 1^{er} et 3^e cycles du primaire des écoles de Mont-Tremblant depuis le début de l'année scolaire. *Les voies de notre histoire* est en vente au coût de 5 \$ à la bibliothèque Samuel-Ouimet située au 1145, rue de Saint-Jovite.

PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition et atelier d'artistes

1886, chemin du Village

819-429-5529

HORAIRE

Jeu de lundi, de 10 h à 17 h

Entrée libre

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS



Vitrine de l'excellence en arts visuels et métiers d'art à Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2500

Entrée libre

EXPOSITIONS 2017

Le lancement de la programmation 2017 aura lieu le 1^{er} février prochain!

PLATEAUX SPORTIFS

ARÉNA

625, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 2505

L'aréna sera FERMÉ les 24, 25, 26 et 31 décembre 2016 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2017.

Consultez le villedeumont-tremblant.qc.ca sous *Citoyens, Loisirs, Aréna* pour obtenir l'horaire détaillé des activités dont le patinage et le hockey libre. Un horaire spécial est aussi mis en place lors des journées pédagogiques.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Dès que la température le permet, ouvertes tous les jours.



Anneau de glace au lac Mercier

AQUATIQUE



Ville de MONT-TREMBLANT

635, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 5000
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

HORAIRE DES FÊTES

Du 24 décembre au 8 janvier :

consultez le site Internet pour connaître l'horaire spécial des bassins récréatif et sportif.

Session d'hiver du 9 janvier au 2 avril 2017 :

consultez le site Internet pour connaître la programmation complète et les dates d'inscription aux activités.

GYMNASES - ÉCOLE SECONDAIRE CURÉ-MERCURE
700, boulevard du Docteur-Gervais

Session : du 10 janvier au 29 avril 2017

Note : les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Badminton, basketball et volleyball sont proposés du mardi au vendredi de 19 h à 21 h 30 et le samedi de 10 h à 14 h, sauf les samedis 21 janvier, 4 et 18 février, 11 et 25 mars et 8 avril où les heures d'ouverture seront de 11 h 30 à 14 h. Consultez l'horaire détaillé et la liste des coûts au villedeumont-tremblant.qc.ca sous *Citoyens, Loisirs, Gymnases*.

ÉVÉNEMENT

EXPO-VENTE DE MÉTIERS D'ART

Vendredi 9 et samedi 10 décembre

10 h à 17 h

Hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)



539, chemin Saint-Bernard

819-425-3588

reservation@domainesaintbernard.org

SOIRÉE D'ANIMATION ET D'OBSERVATION DU CIEL

Tous les samedis, 20 h

Pavillon d'astronomie Velan

Coût : 5 \$ sur présentation de la carte

Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant

Consultez le domainesaintbernard.org pour obtenir davantage d'informations sur les événements.

NOTE : LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LE SITE.

Première SCÈNE MONT-TREMBLANT

Église du Village au 1829, chemin du Village



Louis-Jean Cormier

Les passages secrets

Vendredi 3 février, 20 h



Pédaler le BRÉSIL

avec Bertrand Lemeunier

Série Les Grands Explorateurs

Dimanche 12 février, 15 h



St-Jovite Quartet

Retrouailles

Samedi 4 mars, 20 h



Koriass

Love suprême

Vendredi 24 mars, 20 h

Crédit photo : Drowster



Patrice Michaud

Nouveau spectacle

Vendredi 7 avril, 20 h

Crédit photo : Jean-Charles Labarre



HAWAII, les îles du bonheur

avec Richard-Olivier Jeanson

Série Les Grands Explorateurs

Dimanche 9 avril, 15 h



SOIRÉE FRANCOUVERTES

La famille Ouellette

En première partie : Raffy

Vendredi 21 avril, 20 h

Les billets sont en vente au Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite) et à l'église les soirs de spectacle.



Parc national du Mont-Tremblant

Accès GRATUIT au parc national du Mont-Tremblant pour les détenteurs de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*

Suivez la Ville de Mont-Tremblant sur



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villede-mont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at villede-mont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

2017

Le calendrier 2017 des séances des conseils sera disponible à partir de la mi-décembre 2016.

Vous pourrez le consulter en ligne au villede-mont-tremblant.qc.ca, sous l'onglet *Ville de Mont-Tremblant*.

LES SÉANCES DES
CONSEILS MUNICIPAL ET
D'AGGLOMÉRATION ONT LIEU
LE MÊME SOIR À 19 H
HÔTEL DE VILLE /
SALLE DU CONSEIL
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération au villede-mont-tremblant.qc.ca sous les rubriques *Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux*.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI

9 h à midi

La réception de l'hôtel de ville est ouverte.
1145, rue de Saint-Jovite

CONGÉS FÉRIÉS PÉRIODE DES FÊTES



Les bureaux municipaux et les deux bibliothèques municipales seront fermés du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclusivement.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2700

biblio.samuel-o@villede-mont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village

819-425-8614, poste 2703

biblio.couvent@villede-mont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
13 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Jeudi	9 h 30 à 11 h 30
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

Une chute à livres est accessible à la bibliothèque du Couvent.
Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil disponible à l'hôtel de ville, aux bibliothèques municipales, au parc au Fil-de-l'Eau, au parc de la Paix, à l'aréna, à la Place de la Gare, à la plage du lac Mercier et au Complexe aquatique.

TÉLÉPHONES

Urgence	9-1-1
Appels non urgents	
24 h sur 24, 7 jours sur 7	819-425-2723
Hôtel de ville	819-425-8614
Centre antipoison	1 800 463-5060
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-8614, poste 2505
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Rue Lacasse
	819-425-2434 Montée Ryan
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Contrôleur animalier	819-425-0630
Complexe aquatique	819-425-8614, poste 5000
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588